

MOTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE SEINE-SAINT-DENIS LE 4 FEVRIER 2020

Le Conseil de l'Ordre, réuni le 4 février 2020, prend acte du vœu émis ce jour et à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire du Barreau de Seine-Saint-Denis et décide la **poursuite du mouvement de grève des avocats, nationalement engagé depuis le 6 janvier dernier, et ce jusqu'au lundi 10 février inclus.**

Le Conseil de l'Ordre se félicite de la **mobilisation historique de la profession d'avocat lors de la manifestation nationale du lundi 3 février**, qui a permis de montrer à nouveau à l'opinion publique et au gouvernement que tous les avocats de France sont en grève afin de sauvegarder leur **régime autonome, équilibré, pérenne et solidaire qui ne coûte pas un euro aux contribuables.**

Au-delà du calendrier parlementaire désormais attaché au projet de réforme des retraites, le Conseil de l'Ordre prend acte des **échéances des jours prochains**, à savoir :

- nouvelle rencontre entre les instances nationales de la profession d'avocat et le Premier Ministre ce mardi 4 février
- nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire de la Conférence des Bâtonniers le mercredi 5 février
- nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire du Conseil National des Barreaux le vendredi 7 février

Le Conseil de l'Ordre forme le vœu que le gouvernement entende enfin le refus des avocats d'intégrer le régime universel de retraites, sauf à entraîner inmanquablement la fermeture de cabinets d'avocats devenus incapables de faire face à une **explosion de leurs cotisations** (+55% pour la moitié des avocats) cumulée à une baisse des pensions.

Les avocats seront contraints de se détourner des justiciables les plus démunis, de délaisser le service public de la justice auquel nous sommes tous attachés, créant ainsi de véritables **déserts judiciaires.**

Dans ce département, les revenus de notre profession sont parmi les plus faibles de France. **Nombreux seront ceux qui ne pourront plus vivre de cette profession,**

Voilà pourquoi nous sommes en grève. Voilà pourquoi nous continuons à combattre ce projet.

Le Bâtonnier
Frédéric GABET
Le Bâtonnier
Frédéric GABET

